

L'ESS EN OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS ET CONJONCTURE D'UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

ÉDITION 2025
MAJ Mai 2026



SOMMAIRE

ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	3
L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ORESS)	3
L'OCCITANIE EN QUELQUES CHIFFRES	4
I. L'ESS EN OCCITANIE	5
■ L'ESS EN CHIFFRES CLÉS	5
L'ESS dans l'économie locale	5
L'ESS dynamique dans notre région et nos départements	7
■ LES GRANDES FAMILLES DE L'ESS	10
Formes juridiques	10
Taille d'établissements	11
■ L'ESS IMPRÈGNE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE	12
■ LES MÉTIERS DE L'ESS À LA LOUPE	14
Une économie largement portée par les femmes	14
Des CSP représentatives d'une économie tertiaire	15
II. ÉVOLUTION DE L'ESS EN OCCITANIE	16
■ L'EMPLOI ET LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ESS ET DANS LE PRIVÉ HORS ESS	16
Une reprise de l'emploi plus marquée dans l'ESS en 2024	16
En 2024, le tissu d'établissements de l'ESS se redresse	17
■ L'EMPLOI DANS LES FAMILLES DE L'ESS	18
Développement de l'emploi dans les associations et mutuelles régionales	18
Récession de l'emploi dans les coopératives et les fondation	18
■ L'EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ESS	19
Dynamiques d'emplois dans les principaux secteurs	19
■ DYNAMIQUES DÉPARTEMENTALES DE L'EMPLOI	20
Cartographie des dynamiques départementales dans l'ESS	20
Tendances de l'emploi dans l'ESS et hors ESS selon les départements	21
MÉTHODOLOGIE ET GLOSSAIRE	22

ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire, née il y a plusieurs siècles, est officiellement reconnue depuis la loi du 31 juillet 2014 et définie de la façon suivante : il s'agit d'un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
- Une gouvernance démocratique : 1 personne = 1 voix avec l'information et la participation des différentes parties prenantes.
- Une gestion responsable : les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.

L'ESS est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services exercées sous la forme d'associations, de coopératives, de fondations, de mutuelles et de sociétés commerciales recherchant une utilité sociale et qui, aux termes de leurs statuts, remplissent des conditions qui les apparentent aux autres entreprises de l'ESS.



L'ensemble des entreprises de l'ESS forment ainsi un champ économique à part entière relevant de la sphère privée et présentant des caractéristiques propres qui sont autant d'atouts dans la perspective d'un développement local solidaire et durable :

- Donnant la priorité au développement et à l'utilité sociale de leur activité, et non à la rémunération du capital, les entreprises de l'ESS ont une capacité accrue de se projeter à moyen/long terme. Il en résulte qu'elles sont souvent aussi en première ligne pour répondre aux besoins des populations non ou mal couverts par le marché.
- Portées par des groupements de personnes ancrées dans leur territoire, elles créent des emplois non délocalisables et proposent des biens et services de proximité particulièrement adaptés aux besoins de leurs membres et des habitants. Elles permettent un maillage économique plus équilibré et dynamisent les territoires, notamment ruraux.
- Servant l'intérêt général et sociétal, elles se donnent pour objectif de lutter contre les exclusions et les inégalités sociales, sanitaires, économiques et culturelles, d'éduquer à la citoyenneté, de favoriser l'accès au savoir et à la culture, de contribuer à la transition écologique et au développement durable des territoires, de promouvoir une production et des achats socialement responsables. La plupart d'entre elles entretiennent des relations fortes avec les pouvoirs publics et peuvent contribuer à la co-construction des politiques locales.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE (ORESS) au service de l'action

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que

de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

Le réseau des Observatoires de l'ESS

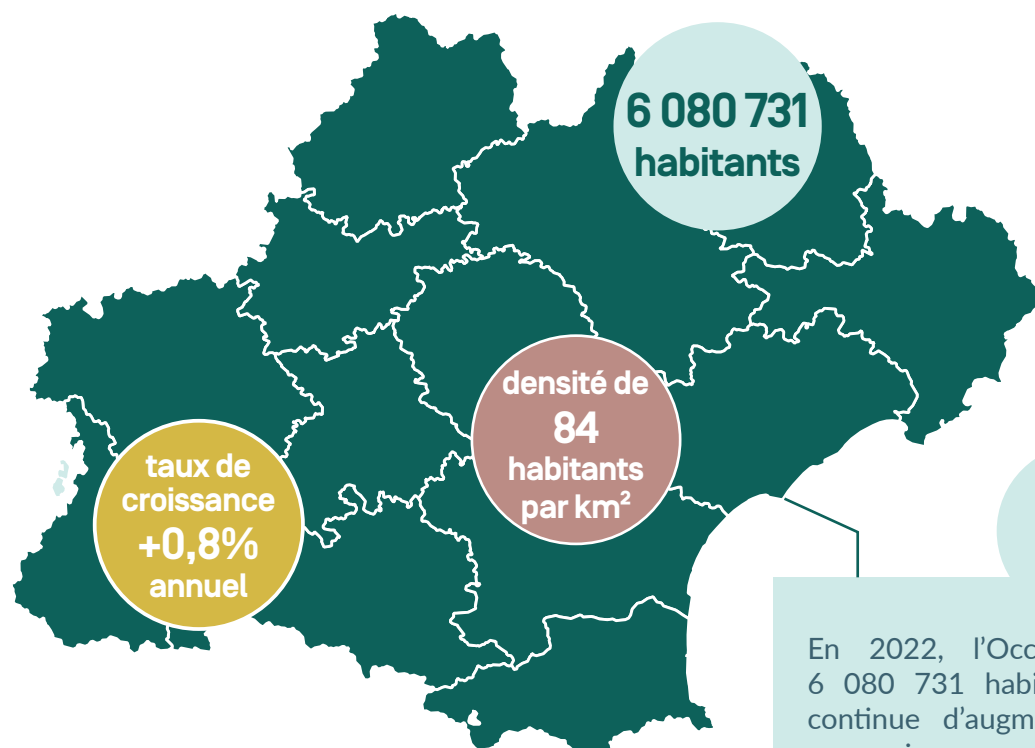
L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

L'ORESS est soutenu par :



L'OCCITANIE EN QUELQUES CHIFFRES

■ DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES



Source : INSEE, recensement de la population 2022

En 2022, l'Occitanie compte environ 6 080 731 habitants, et sa population continue d'augmenter rapidement, avec une croissance moyenne de +0,8 % par an, portée essentiellement par les migrations, ce qui en fait la 2^e région métropolitaine où la population augmente le plus vite (après la Corse).

Cette dynamique démographique s'accompagne d'un certain vieillissement de la population et d'une fécondité relativement faible (1,47 enfant par femme), comparativement à la moyenne nationale.

Sur le plan économique, l'Occitanie totalise plus de 2,5 millions d'emplois, dont une large majorité dans le secteur tertiaire (80%), ce qui reflète la structure moderne de son économie.

Toutefois, la région connaît un taux de chômage élevé (8,8 % en 2024), supérieur de près d'un point à la moyenne nationale, avec de fortes disparités entre départements.

■ DONNÉES DE L'EMPLOI

2,5 millions
d'emplois

80 % des emplois
relèvent du **secteur tertiaire**

Taux de chômage de **8,8 %**

Source : INSEE, recensement de la population 2022

I. L'ESS EN OCCITANIE

L'ESS EN CHIFFRES CLÉS

L'ESS dans l'économie locale

La Région Occitanie compte environ **21 127** établissements employeurs de l'ESS, plus de **242 326** salariés et plus de **194 662** Équivalents Temps Pleins. L'ESS représente ainsi **9,5 %** des établissements employeurs, et **11,5 %** des effectifs salariés. **6 495** millions d'euros de rémunérations brutes ont été versées aux salariés des entreprises de l'ESS.

On compte en Occitanie **399** emplois salariés pour 10 000 habitants.

Sur l'ensemble des structures privées, l'ESS représente **10,2 %** des établissements employeurs et **15,6 %** des effectifs salariés. En Occitanie, l'emploi salarié privé constitue **74 %** de l'ensemble des emplois.

Chiffres clés par champ économique et poids dans l'ensemble de l'économie

Champ économique	Établissements employeurs		Effectifs salariés au 31/12		Effectif ETP		Rémunération Brute en K€	
	Nombre d'établissements employeurs	Poids établissements employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M€	Poids Rémunération Brute
ESS	21 127	9,5%	242 326	11,5%	194 662	10,6%	6 495	9,9%
Public	14 255	6,4%	545 523	26,0%	501 742	27,3%	17 539	26,6%
Privé hors ESS	186 975	84,1%	1 313 324	62,5%	1 138 535	62,1%	41 868	63,5%
Ensemble	222 357	100%	2 101 173	100%	1 834 939	100%	65 902	100%

Poids de la région Occitanie en France

10,3 % des établissements employeurs ESS présents en France se situent en Occitanie

9 % des emplois ESS de France se situent en Occitanie

7,8 % des emplois privés de France se situent en Occitanie



région de France (/17) en termes de...



nombre d'emplois ESS



région de France (/17) en termes de...



poids des emplois ESS dans l'ensemble des emplois



région de France (/17) en termes de...



nombre d'établissements ESS



région de France (/17) en termes de...



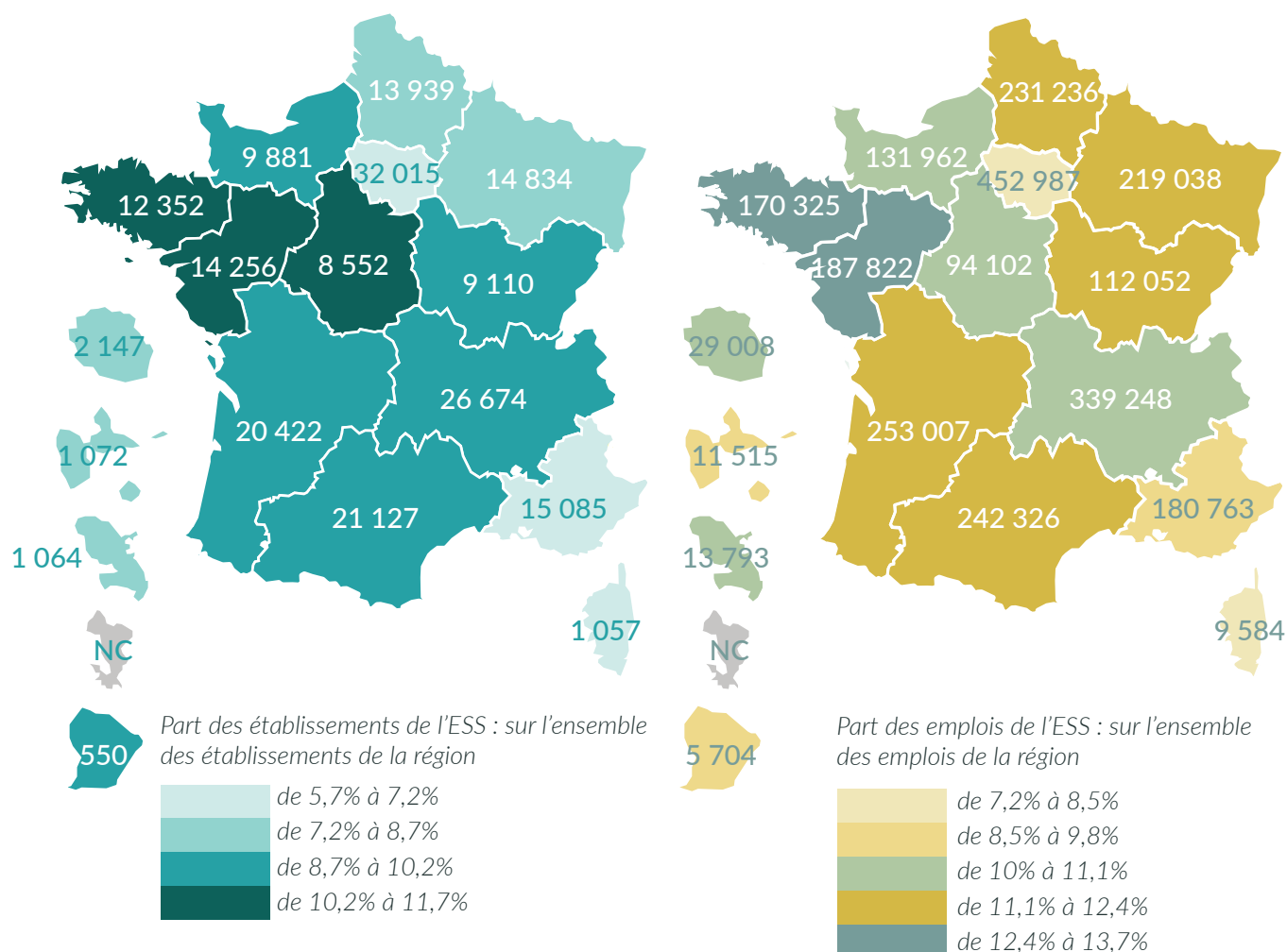
poids des établissements ESS dans l'ensemble des établissements

L'Occitanie se distingue par un ancrage solide de l'Économie sociale et solidaire. Avec 9,5 % d'établissements relevant de l'ESS, la région se classe au 5^e rang national, derrière les Pays de la Loire, la Bretagne, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté. La dynamique est tout aussi notable en matière d'emploi : 11,5 % des emplois régionaux relèvent de l'ESS, un niveau là encore 5^e en France, au coude-à-coude avec la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté.

Au-delà des classements, l'Occitanie dépasse la moyenne nationale concernant le poids des salariés, des établissements employeurs et des rémunérations de l'ESS dans l'économie. Cette performance contribue directement à renforcer la place de l'ESS à l'échelle du pays.

Établissements de l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2022)

Emplois dans l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2021)

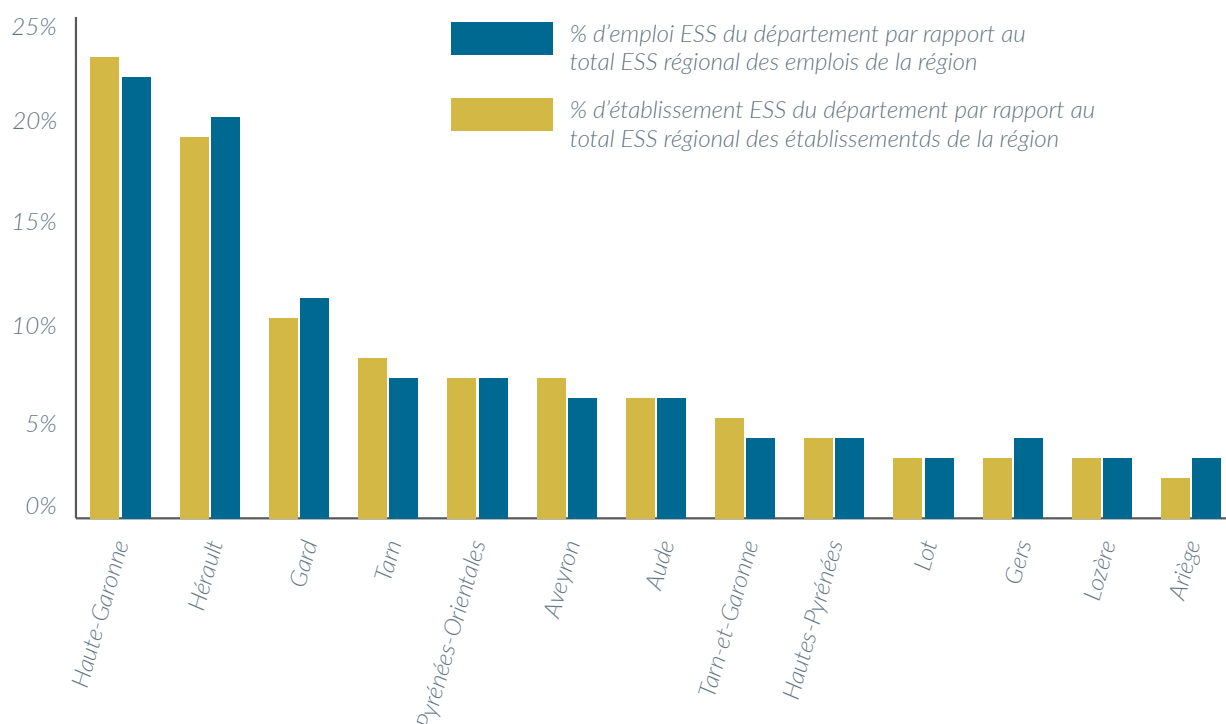


Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

L'ESS dynamique dans notre région et nos départements

Une présence de l'ESS dans l'ensemble des départements d'Occitanie

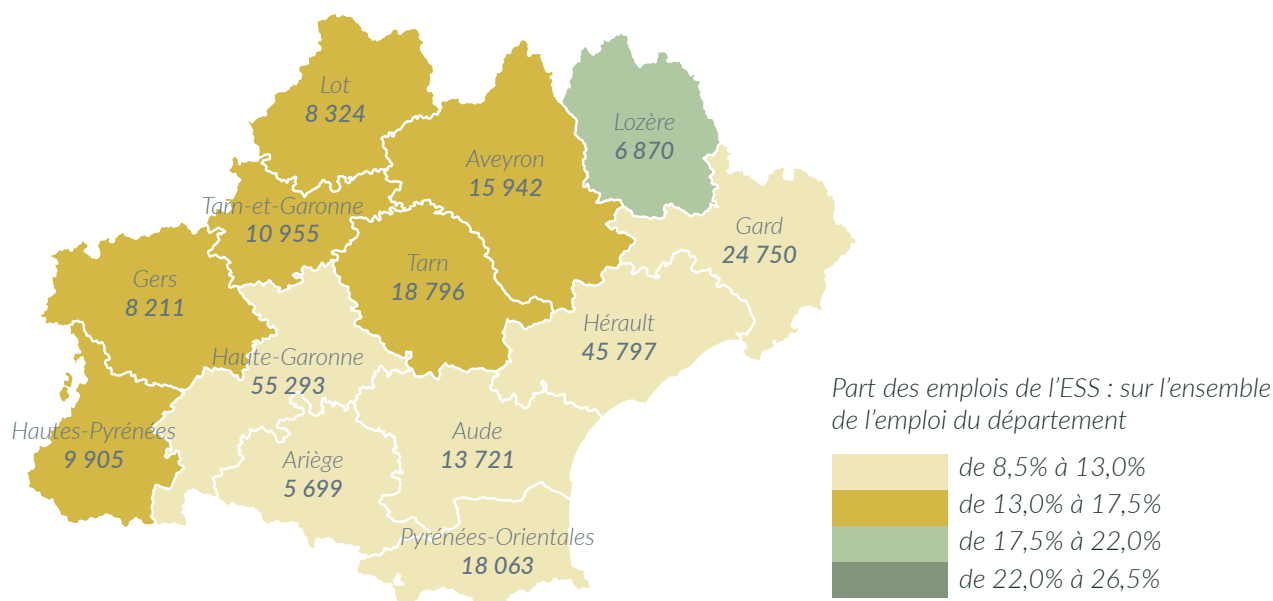
L'ESS est présente sur l'ensemble des 13 départements d'Occitanie. En volume, la répartition des emplois et des établissements ESS reflète le poids démographique des territoires : la Haute-Garonne (23 %) et l'Hérault (19 %) concentrent à eux seuls plus de quatre emplois ESS sur dix dans la région, loin devant le Gard (10 %), tandis que les autres départements représentent chacun moins de 10 % de l'emploi ESS régional.



Des disparités territoriales qui révèlent la force de l'ESS en milieu rural

Si les emplois ESS se concentrent dans les départements les plus peuplés, leur poids dans l'économie locale varie fortement d'un territoire à l'autre.

Emploi dans l'ESS : volumes et parts en Occitanie (INSEE 2022)



L'analyse du classement des départements selon le poids des établissements et des emplois ESS dans l'économie locale met en évidence de fortes disparités territoriales. La Lozère se distingue nettement, occupant la première place à la fois au niveau régional et national, tant pour la part des établissements employeurs de l'ESS que pour celle des emplois, confirmant le rôle structurant de l'ESS dans ce territoire rural. Plusieurs départements de l'ouest de la région, tels que l'Ariège, le Tarn, l'Aveyron ou encore le Lot, se situent également parmi les premiers rangs nationaux, témoignant d'un ancrage important de l'ESS dans leur tissu économique.

À l'inverse, les départements les plus urbanisés et littoraux, comme l'Hérault ou la Haute-Garonne, apparaissent en retrait dans ces classements, l'ESS y représentant une part plus faible de l'économie globale. Ces résultats traduisent une implantation particulièrement forte de l'ESS dans les territoires ruraux et de moyenne montagne, où elle contribue de manière significative à la structuration de l'activité économique et de l'emploi.

🕒 Classement selon **part des établissements employeurs de l'ESS** dans l'économie départementale

Département	Rang région	Rang France
Lozère	1	1
Ariège	2	4
Tarn	3	14
Aveyron	4	18
Lot	5	29
Gers	6	36
Hautes-Pyrénées	7	38
Tarn-et-Garonne	8	40
Haute-Garonne	9	48
Aude	10	54
Gard	11	59
Pyrénées-Orientales	12	65
Hérault	13	75

🕒 Classement selon **part des emplois de l'ESS** dans l'économie départementale

Département	Rang région	Rang France
Lozère	1	1
Aveyron	2	4
Tarn	3	7
Lot	4	12
Gers	5	16
Tarn-et-Garonne	6	17
Hautes-Pyrénées	7	19
Ariège	8	22
Aude	9	28
Pyrénées-Orientales	10	41
Gard	11	57
Hérault	12	66
Haute-Garonne	13	91

🕒 L'ESS dans chaque département : principaux indicateurs

Au-delà des classements, l'ESS représente des réalités économiques contrastées selon les départements. Le tableau suivant présente les principaux indicateurs du poids et la densité de l'ESS dans chaque territoire.

Département	Établissements employeurs de l'ESS			Salariés de l'ESS			Emplois pour 10 000 habitants
	Nb	%Total	%Privé	Nb	%Total	%Privé	
Ariège	683	12,2%	14,0%	5 699	12,7%	19,0%	358
Aude	1 244	9,0%	9,9%	13 721	12,6%	17,8%	355
Aveyron	1 309	11,1%	12,0%	15 942	17,2%	22,4%	550
Gard	2 324	8,7%	9,2%	24 750	11,2%	15,4%	318
Gers	791	10,0%	11,4%	8 211	14,3%	20,7%	413
Haute-Garonne	4 625	9,4%	9,8%	55 293	8,5%	11,1%	374
Hautes-Pyrénées	866	9,8%	11,1%	9 905	13,2%	18,9%	418
Hérault	4 151	8,9%	9,2%	45 797	10,6%	14,6%	371
Lot	711	10,4%	11,7%	8 324	15,5%	21,6%	460
Lozère	552	15,2%	17,2%	6 870	25,8%	37%	858
Pyrénées-Orientales	1 492	8,1%	8,6%	18 063	12,0%	16,4%	361
Tarn	1 511	11,2%	12,1%	18 796	16,1%	21,4%	463
Tarn-et-Garonne	868	9,8%	10,5%	10 955	14,2%	19,0%	405

Département	Équivalent Temps Plein de l'ESS			Rémunération brute annuelle de l'ESS		
	Nb	%Total	%Privé	Valeur (M€)	%Total	%Privé
Ariège	4 526	11,7%	17,9%	139,2	10,9%	16,9%
Aude	11 341	12,0%	17,0%	360,2	11,8%	17,1%
Aveyron	13 146	16,5%	21,8%	437,7	16,3%	21,8%
Gard	19 808	10,2%	14,2%	647,4	9,7%	13,5%
Gers	6 764	13,7%	19,9%	219,8	13,8%	20,3%
Haute-Garonne	42 522	7,5%	10,0%	1 488,9	6,6%	8,4%
Hautes-Pyrénées	7 887	12,1%	17,6%	246,4	11,4%	16,9%
Hérault	36 675	9,7%	13,7%	1 262,2	9,5%	13,3%
Lot	6 598	13,9%	19,5%	222,1	13,9%	19,7%
Lozère	5 620	24,2%	35,1%	182,3	24,1%	36,0%
Pyrénées-Orientales	15 645	11,8%	16,3%	504,5	11,6%	16,3%
Tarn	15 046	14,9%	20,3%	500,3	14,5%	19,8%
Tarn-et-Garonne	9 086	13,2%	17,9%	284,4	12,5%	17,0%

LES GRANDES FAMILLES DE L'ESS

Formes juridiques

○ Chiffres clés selon la forme juridique des établissements et poids dans l'ESS

Formes juridiques	Établissements employeurs		Effectifs salariés 31/12		Effectifs ETP		Rémunération Brute en M€	
	Nombre d'étab. employeurs	Poids étab. employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M€	Poids Rémunération Brute
Associations	17 448	82,6%	189 712	78,3%	148 099	76%	4530	70%
Coopératives	2 765	13,1%	34 470	14,2%	30 810	16%	1325	20%
Mutuelles	806	3,8%	13 434	5,5%	11 810	6%	487	8%
Fondations	108	0,5%	4 710	1,9%	3 943	2%	154	2%
Total ESS	21 127	100 %	242 326	100 %	194 662	100%	6495	100%

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

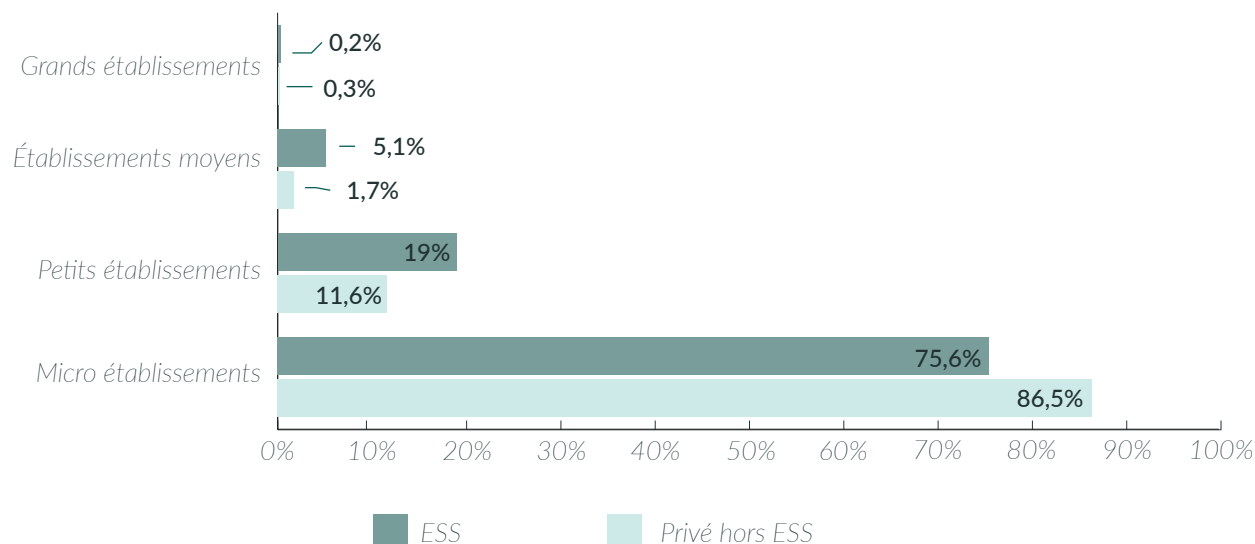
Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 17 500 établissements employeurs, elle représente 82% des établissements employeurs de l'ESS et presque 80% des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 13,1% des établissements employeurs et 14,2% des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,8% et 0,5% des établissements employeurs et 5,5% et 1,9% des emplois salariés.

Taille d'établissements

La répartition par taille des établissements est globalement similaire dans l'économie sociale et solidaire (ESS) et le secteur privé hors ESS. On constate une surreprésentation des micro-établissements au sein de ces deux secteurs, bien que leur proportion dans l'ESS soit légèrement inférieure à celle du secteur privé hors ESS. En revanche, les petits et moyens établissements affichent une part un peu plus élevée dans l'ESS que dans le secteur privé.

Répartition des établissements selon leur taille dans l'ESS et dans le privé hors ESS

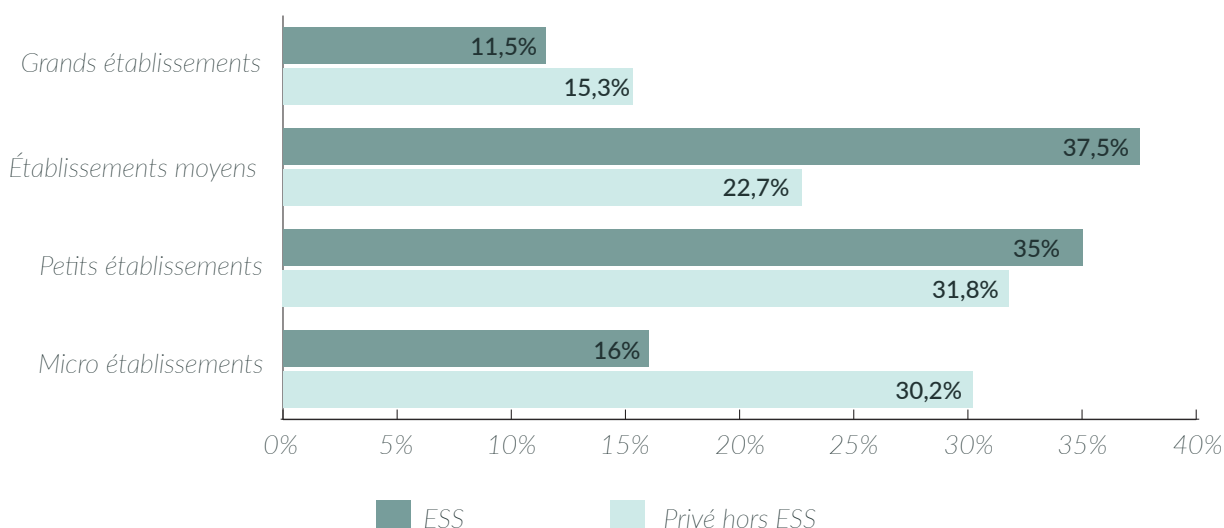


Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

L'analyse de la répartition des effectifs salariés selon la taille des établissements montre des tendances divergentes. Dans le secteur privé, la proportion de salariés travaillant dans des micro-établissements et des grands établissements est supérieure à celle observée dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Les écarts s'élèvent à +14 % pour les micro-établissements et à +4 % pour les grands établissements.

En revanche, pour les petits et moyens établissements, la tendance s'inverse. La part des salariés employés est plus élevée dans l'ESS par rapport au secteur privé. Les écarts observés sont de +3 % pour les petits établissements et de +15 % pour les moyens établissements.

Répartition des effectifs selon leur taille dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

L'ESS IMPRÈGNE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité aussi bien dans les services à population, souvent d'intérêt général, ou bien encore dans la production de biens ou de services marchands.

Le secteur de l'action sociale est le plus important de l'ESS en région, employant plus de 100 000 salariés, soit 43 % des effectifs régionaux de l'ESS. Il devance largement le secteur de l'enseignement, qui compte 27 825 salariés (11 % de l'emploi), et celui des activités financières et d'assurances, avec 24 578 salariés (10 % de l'emploi).

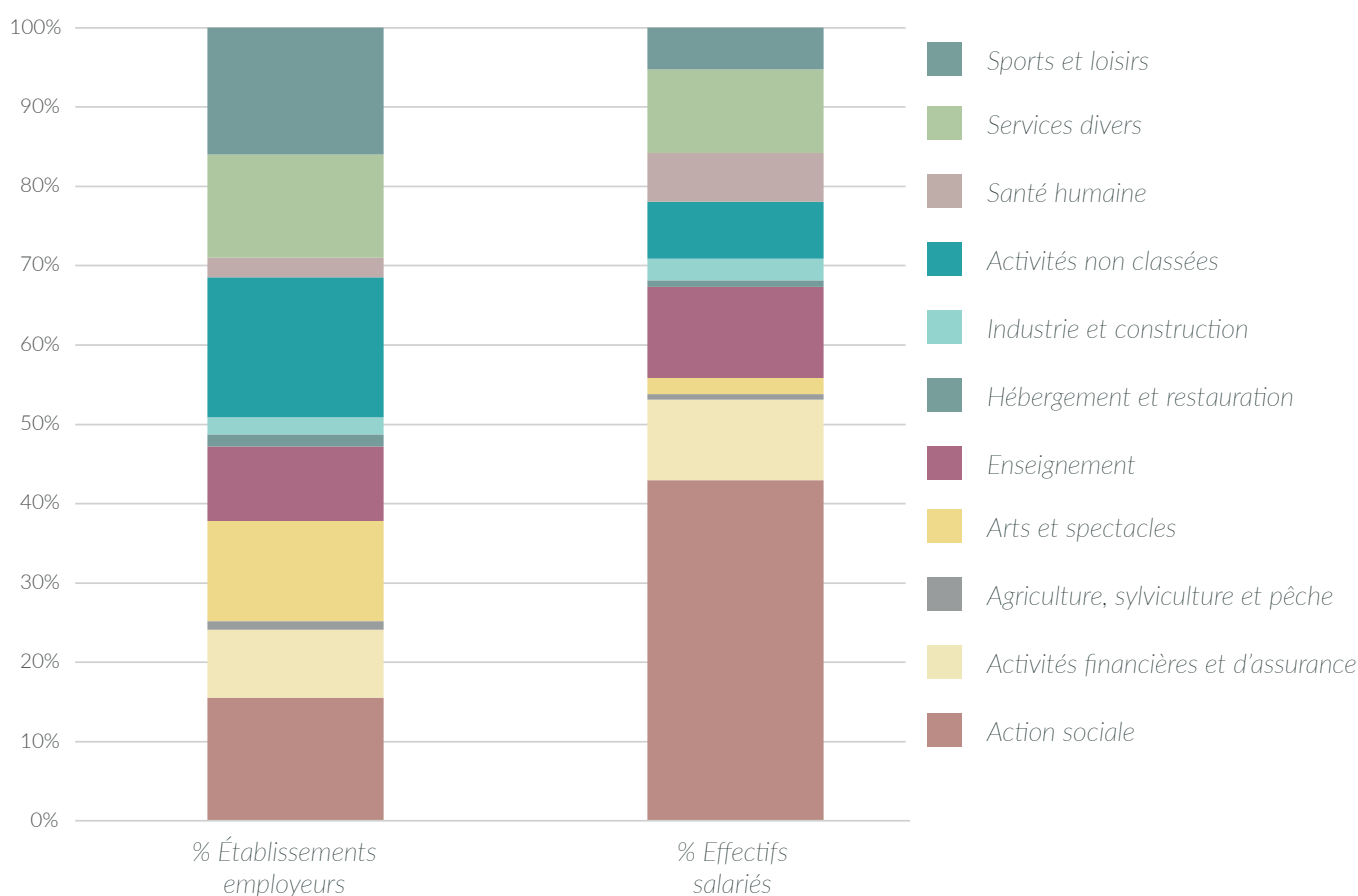
Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés (au 31/12) de l'ESS par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITÉ	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS AU 31/12	
	Nombre	Poids (%)	Nombre	Poids (%)
Action Sociale	3 280	15,5%	104 124	43%
Activités Financières et Assurances	1 807	8,6%	24 578	10,1%
Agriculture, Sylviculture et Pêche	235	1,1%	1 668	0,7%
Arts et Spectacles	2 664	12,6%	4 927	2%
Enseignement	1 992	9,4%	27 825	11,5%
Hébergement et Restauration	320	1,5%	2 043	0,8%
Industrie et Construction	458	2,2%	6 532	2,7%
Activités non classées	3 727	17,6%	17 377	7,2%
Santé humaine	520	2,5%	14 925	6,2%
Services divers	2 746	13,0%	25 540	10,5%
Sports et Loisirs	3 378	16,0%	12 787	5,3%
Ensemble des secteurs d'activité	21 127	100%	242 326	100%

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

Répartition des établissements et des effectifs salariés de l'ESS par secteur d'activité



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

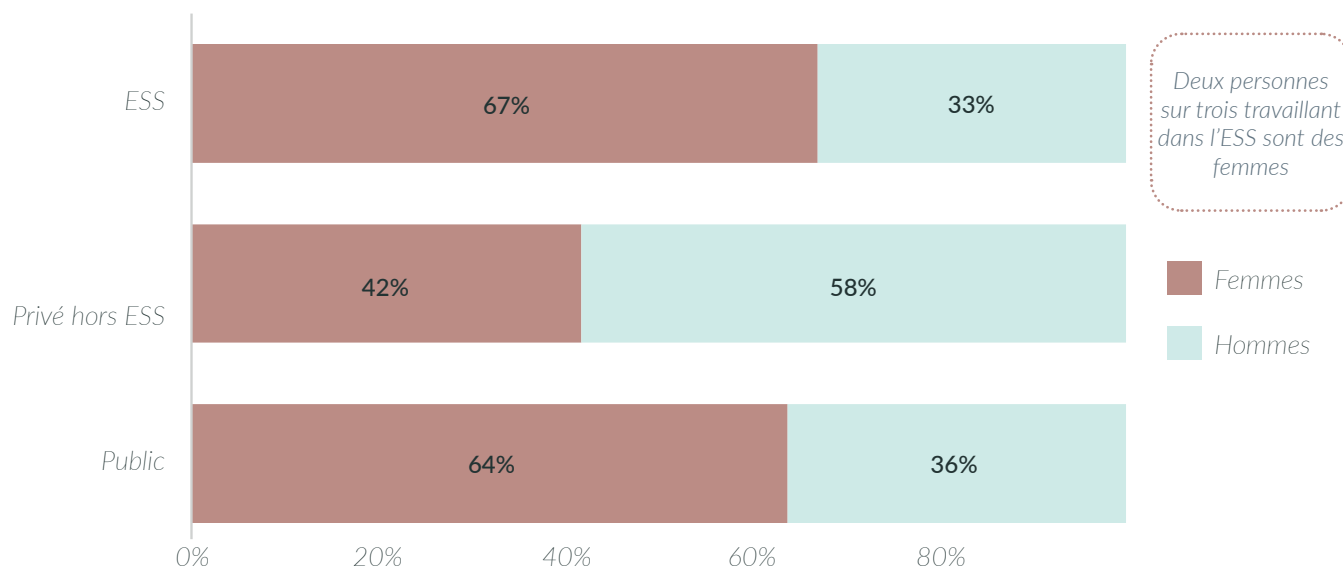
La répartition met en évidence de forts contrastes sectoriels.

- L'action sociale concentre à elle seule 43 % des effectifs pour 15,5 % des établissements, traduisant une forte intensité en emploi.
- À l'inverse, les sports et loisirs et les arts et spectacles regroupent une part importante d'établissements mais une proportion nettement plus faible d'effectifs, ce qui suggère une prédominance de petites structures.
- Les activités financières et assurances, l'enseignement et les services divers présentent une structure plus équilibrée.
- La santé humaine et l'industrie et construction concentrent proportionnellement davantage d'emplois que d'établissements, indiquant une taille moyenne plus élevée des unités.

LES MÉTIERS DE L'ESS À LA LOUPE

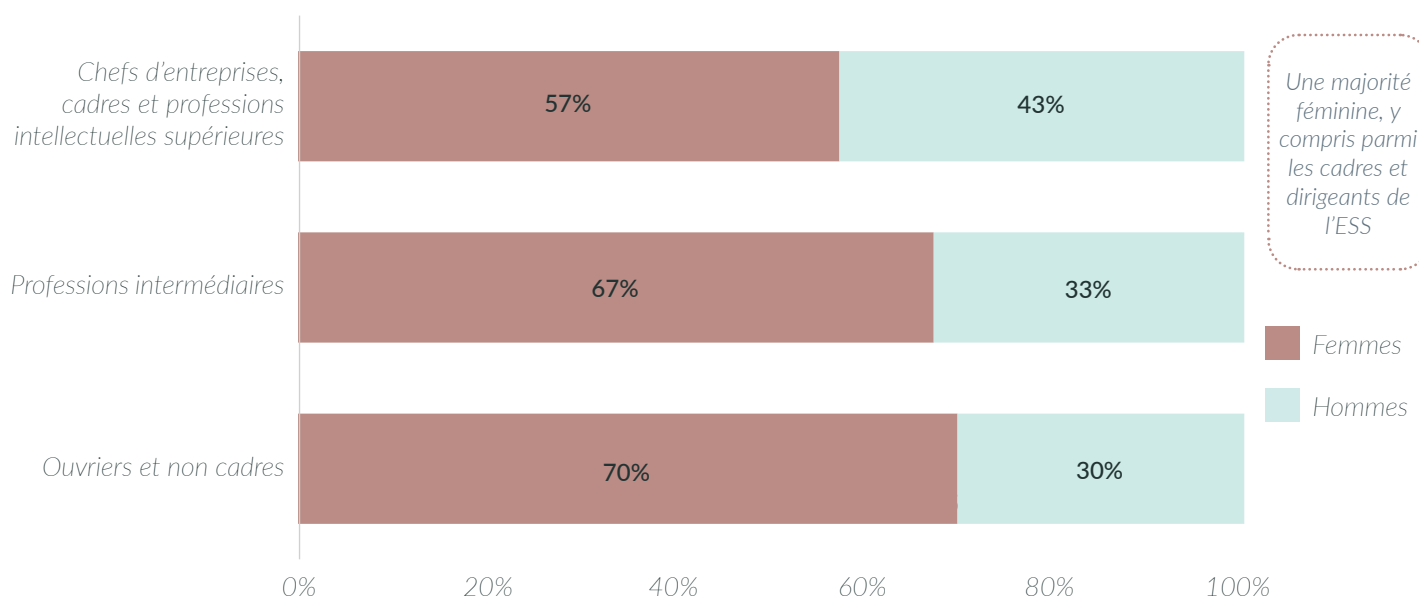
Une économie largement portée par les femmes

L'ESS est une économie fortement féminisée. Avec plus de 160 000 femmes employées, la part des femmes dans l'ESS s'élève à 67% des effectifs, soit 25 points de plus que pour l'économie privée et 3 points de plus que dans l'économie publique. Cela s'explique par la forte féminisation de certains secteurs d'activité traditionnellement exercés par des femmes comme l'action sociale par exemple.



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

Si l'on examine la répartition des hommes et des femmes dans les différentes catégories socio-professionnelles dans l'ESS, on constate que les femmes sont majoritaires dans la plupart des catégories : 67 % dans les professions intermédiaires, 70 % parmi les employés, et 57 % dans les cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises. En revanche, ce sont les hommes qui dominent dans la catégorie des ouvriers et des métiers non codés, représentant 66 % de cette population.



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

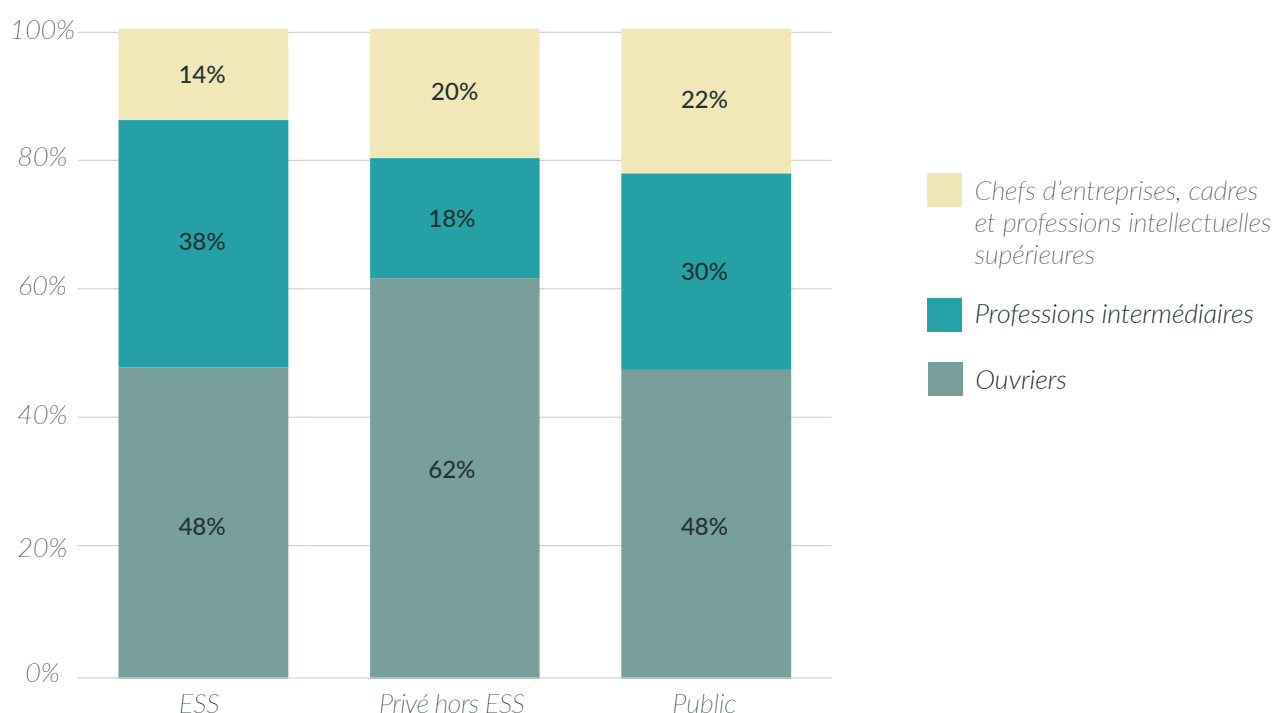
Des CSP représentatives d'une économie tertiaire

L'ESS se distingue de l'économie privée et publique par la plus faible proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures (14 %, contre 20 % dans le privé et 22 % dans le public). À l'inverse, près de 9 effectifs sur 10 y sont composés de professions intermédiaires et d'employés (ouvriers et non-cadres), ce qui renvoie aux caractéristiques d'une économie largement tertiaire.

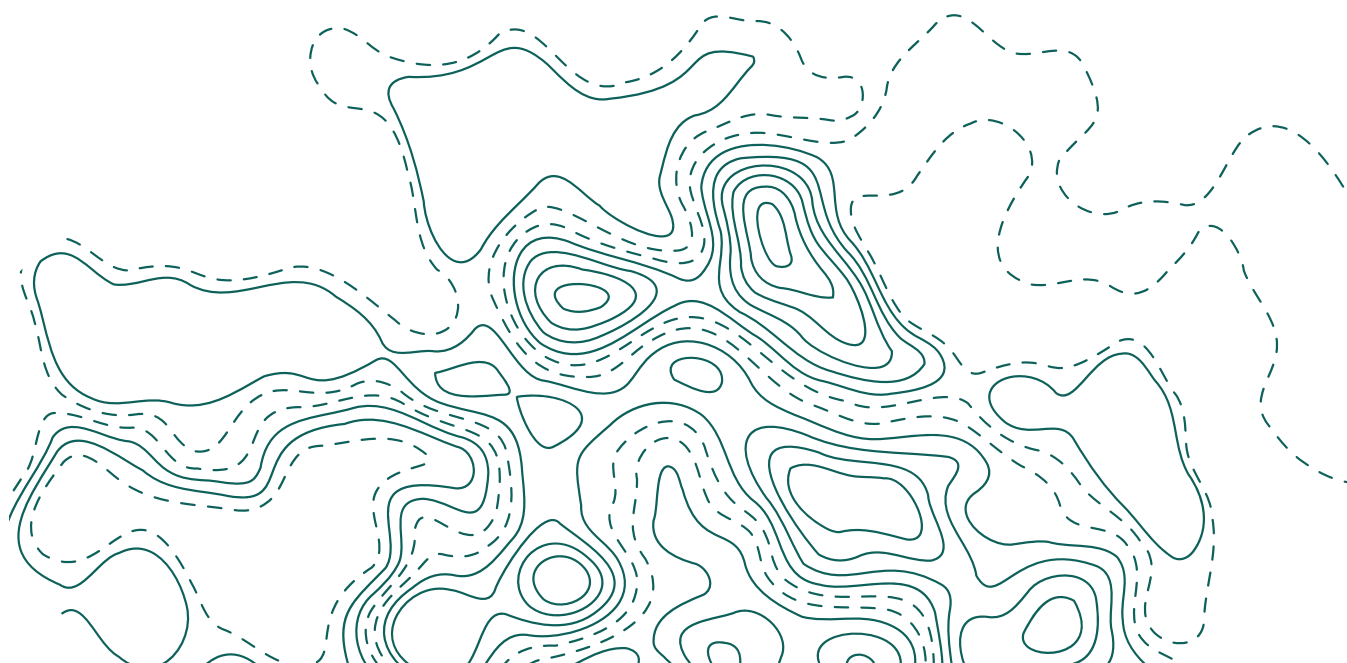
La part élevée de professions intermédiaires (38 %) — supérieure à celle du privé hors ESS et du public — montre que l'ESS repose principalement sur des professionnels qualifiés de terrain, assurant des fonctions de coordination, d'accompagnement et de gestion de proximité.

Comparée au privé hors ESS, davantage marqué par les postes d'exécution, et au public, où la proportion de cadres est plus importante, l'ESS apparaît ainsi comme un secteur structuré autour de qualifications intermédiaires, avec des hiérarchies potentiellement plus légères et une organisation centrée sur l'action opérationnelle.

Répartition des catégories de métiers



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2022

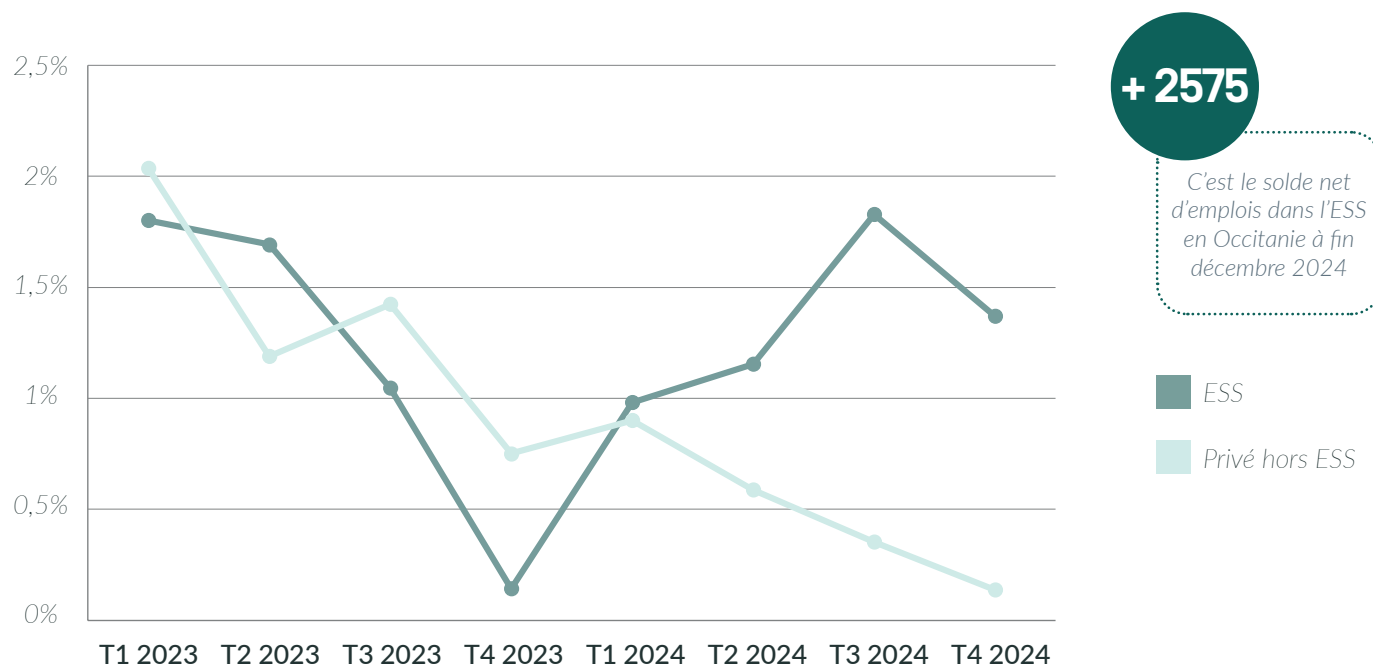


II. ÉVOLUTION DE L'ESS EN OCCITANIE

L'EMPLOI ET LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ESS ET DANS LE PRIVÉ HORS ESS

Une reprise de l'emploi plus marquée dans l'ESS en 2024

Taux de croissance de l'emploi en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2025 ; effectifs en fin de trimestre

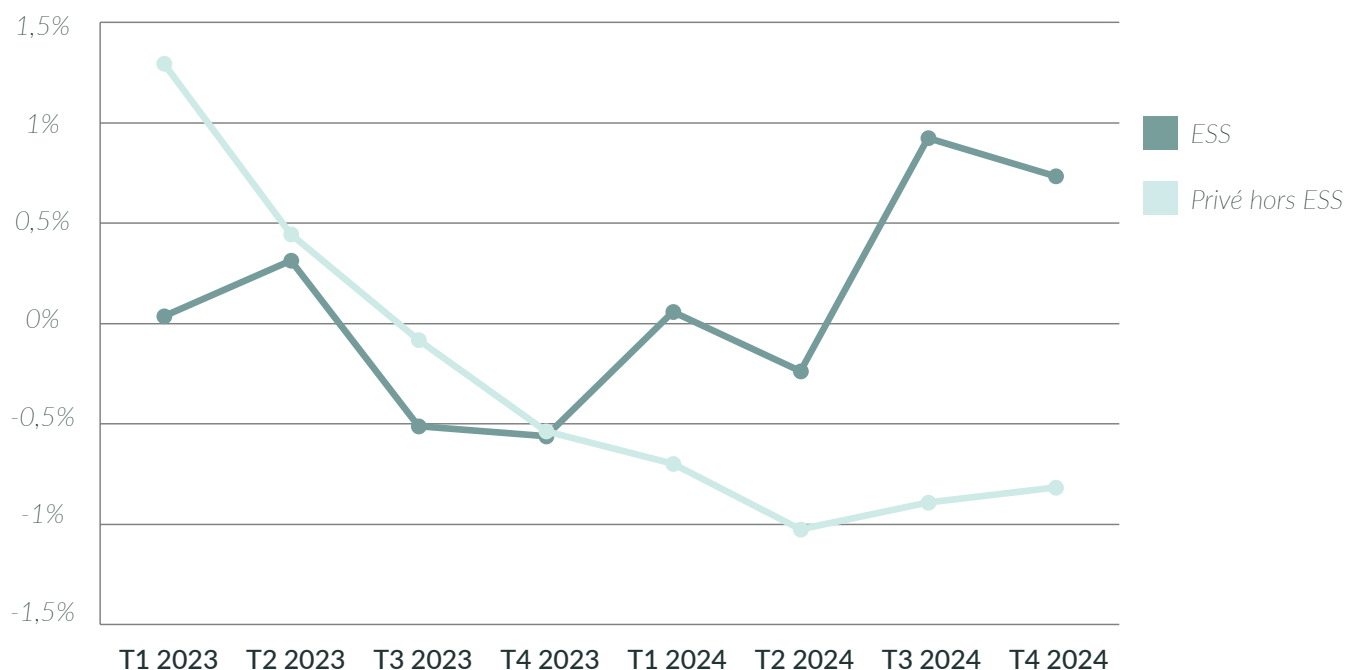
À la fin de l'année 2023, la croissance de l'emploi salarié s'était nettement ralentie dans les deux champs de l'économie, atteignant un point bas au quatrième trimestre, particulièrement marqué dans l'ESS.

En 2024, les dynamiques d'emploi évoluent de manière contrastée. Dans l'ESS, la croissance de l'emploi en glissement annuel repart à la hausse dès le premier trimestre (+1,0 %) et s'accélère au cours de l'année, atteignant +1,8 % au troisième trimestre, avant un léger tassement en fin d'année (+1,4 %). À l'inverse, l'emploi dans le secteur privé hors ESS connaît un ralentissement continu sur l'ensemble de l'année 2024, avec des taux de croissance qui diminuent progressivement pour s'établir à +0,2 % au quatrième trimestre.

Sur l'année 2024, l'ESS affiche ainsi une dynamique de l'emploi plus favorable que celle du reste du secteur privé, dans un contexte conjoncturel moins porteur.

En 2024, le tissu d'établissements de l'ESS se redresse

Taux de croissance des établissements en glissement annuel dans l'ESS et dans le privé hors ESS



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2025 ; effectifs en fin de trimestre

En termes d'établissements, l'année 2024 marque également un net contraste entre l'ESS et le privé hors ESS. Après une fin 2023 encore négative, l'ESS retrouve progressivement une dynamique positive dès le premier trimestre 2024 et consolide ce mouvement tout au long de l'année, atteignant son point haut au troisième trimestre avant de se maintenir à un niveau favorable en fin d'année.

À l'inverse, le privé hors ESS connaît en 2024 une dégradation continue, avec quatre trimestres consécutifs en baisse. Cette tendance négative, durable et régulière, s'écarte nettement de la trajectoire observée dans l'ESS.

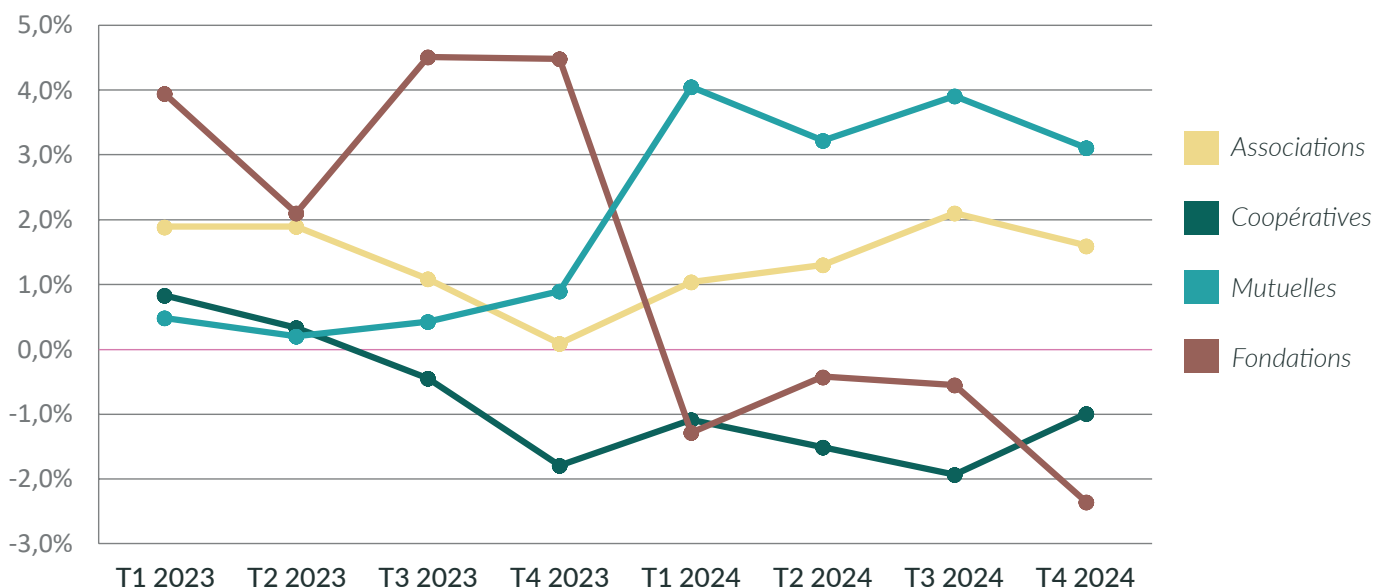
L'écart entre les deux secteurs se creuse ainsi nettement au fil de l'année, avec un différentiel maximal au troisième trimestre, reflétant une ESS plus dynamique et plus résiliente dans un contexte où le reste du secteur privé se contracte. L'ensemble de l'année 2024 se caractérise donc par une divergence marquée et un avantage clair en faveur de l'ESS.

Les évolutions observées en 2024 contrastent avec la tendance structurelle des établissements employeurs de l'ESS, estimée à -0,3 % en moyenne annuelle sur la période 2010-2024. Si le redressement du nombre d'établissements témoigne d'une amélioration conjoncturelle, ces résultats doivent être interprétés avec prudence au regard des dynamiques de long terme.

L'EMPLOI DANS LES FAMILLES DE L'ESS

En 2024, la croissance de l'emploi au sein de l'ESS est portée par les associations et surtout les mutuelles, tandis que les coopératives et les fondations enregistrent des évolutions négatives.

Taux de croissance de l'emploi par trimestre en glissement annuel dans les familles de l'ESS



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2025 ; effectifs en fin de trimestre

Développement de l'emploi dans les associations et mutuelles régionales

Les associations, qui concentrent une large part de l'emploi de l'ESS, enregistrent une reprise progressive de la croissance de l'emploi au cours de l'année, atteignant +2,1 % au troisième trimestre, avant un léger repli en fin d'année (+1,6 %).

Les mutuelles se distinguent par une forte accélération de l'emploi dès le premier trimestre 2024 (+4,1 %), avec des taux de croissance élevés et relativement stables sur l'ensemble de l'année, confirmant une dynamique particulièrement favorable.

Récession de l'emploi dans les coopératives et les fondations

A l'inverse, l'emploi dans les coopératives demeure orienté à la baisse en 2024, après une dégradation marquée en 2023. Les taux de croissance restent négatifs à chaque trimestre, traduisant des difficultés persistantes en matière d'emploi.

Enfin, après des taux de croissance élevés en 2023, l'emploi dans les fondations se retourne nettement en 2024, avec des évolutions négatives sur l'ensemble de l'année, suggérant un ajustement après une phase de forte expansion.

Associations



d'emplois fin 2024
soit 2517 postes
supplémentaires

Mutuelles



d'emplois fin 2024
soit 340 postes
supplémentaires

Coopératives



d'emplois fin 2024
soit - 130 postes

Fondations



d'emplois fin 2024
soit - 152 postes

Evolution en glissement annuel de l'emploi salarié privé relevant du régime général entre le 4ème trimestre 2023 et le 4ème trimestre 2024 (hors régime agricole)

L'EMPLOI DANS LES SECTEURS DE L'ESS

Dynamiques d'emplois dans les principaux secteurs

	ESS	Privé hors ESS
Action sociale sans hébergement	2% ↑	6% ↑
Hébergement médico-social et social	2% ↑	-3% ↓
Activités Financières et d'assurance	1% ↑	1% ↑
Arts, spectacles et activités récréatives	7% ↑	5% ↑
Commerce	-2% ↓	0%
Construction	-1% ↓	-2% ↓
Enseignement	1% ↑	3% ↑
Hébergement et restauration	-3% ↓	2% ↑
Industrie	4% ↑	2% ↑
Information et communication	4% ↑	-3% ↓
Santé	5% ↑	1% ↑
Services divers	-1% ↓	0%
Sports et loisirs	0%	4% ↑

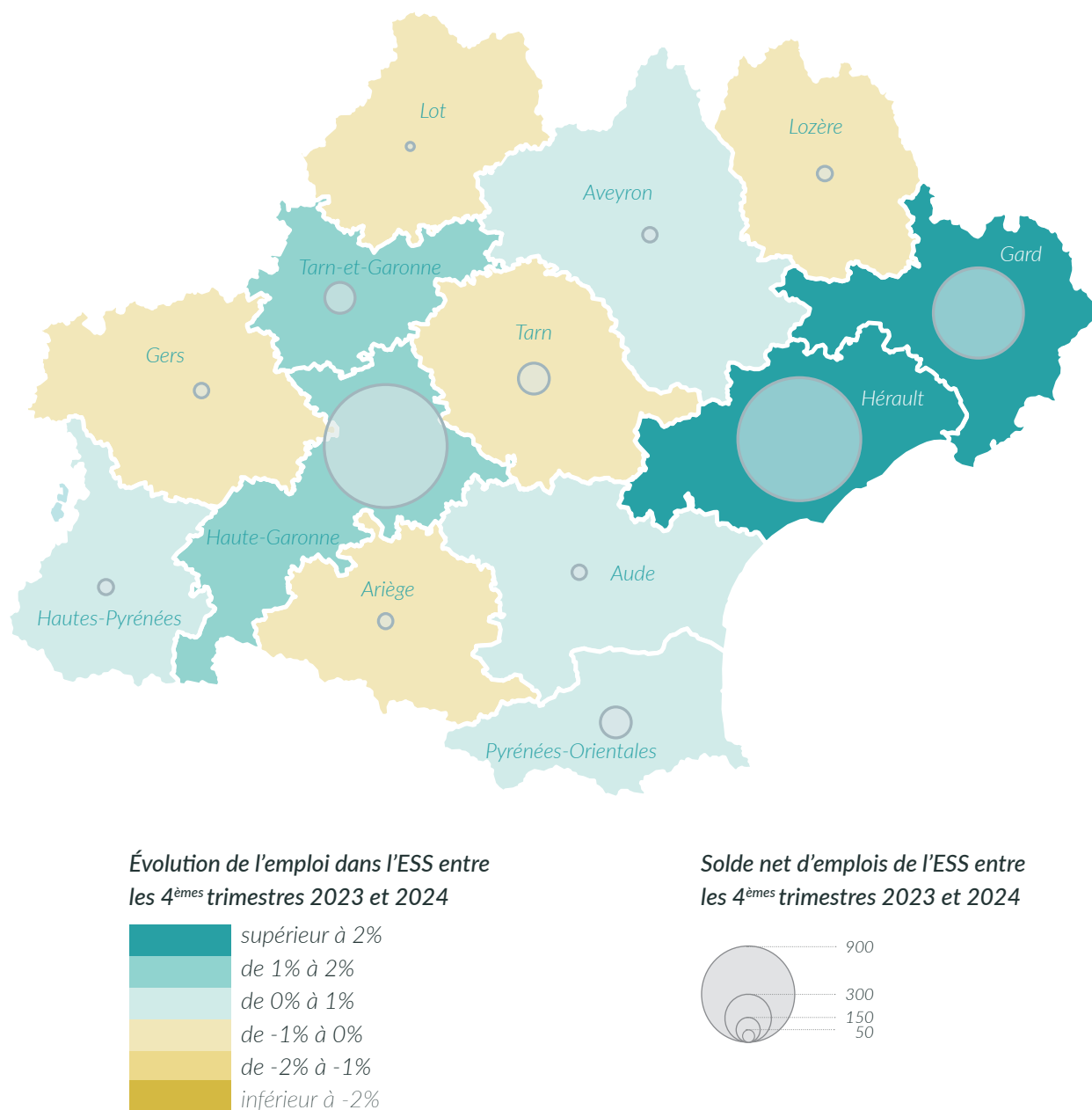
Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2025 ; effectifs en fin de trimestre

L'évolution de l'emploi entre 2023 et 2024 révèle des dynamiques sectorielles contrastées entre l'ESS et le privé hors ESS. Les secteurs de l'action sociale sans hébergement et des arts, spectacles et activités récréatives se distinguent par leur croissance. À l'inverse, l'hébergement médico-social (-3 % privé, +2 % ESS) et l'information-communication (-3 % privé, +4 % ESS) affichent des évolutions divergentes. La santé (+5 % ESS, +1 % privé) et l'industrie (+4 % ESS, +2 % privé) progressent davantage dans l'ESS, tandis que l'hébergement-restauration (-3 % ESS, +2 % privé) et le commerce (-2 % ESS, 0 % privé) peinent à se redresser. Ces tendances soulignent la résilience de certains secteurs dans l'ESS, face à un privé plus contrasté

DYNAMIQUES DEPARTEMENTALES DE L'EMPLOI

Cartographie des dynamiques départementales dans l'ESS

L'ESS en Occitanie : évolution annuelle de l'emploi



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2025 ; effectifs en fin de trimestre

Tendances Négatives : Les départements de l'Ariège, du Gers, du Lot, de la Lozère et du Tarn ont connu une faible diminution de l'emploi salarié dans l'ESS (moins de 1%).

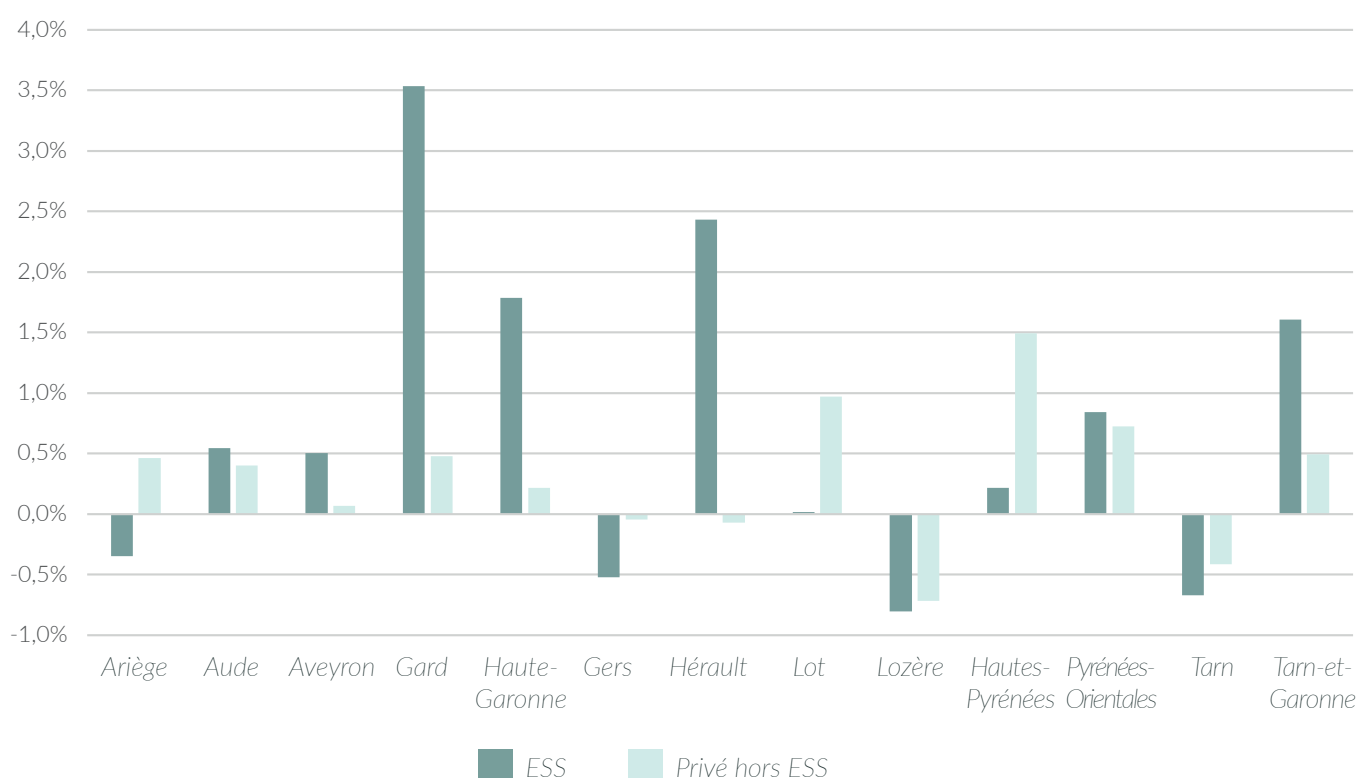
Tendances Positives : En revanche, les départements de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales et du Tarn-et-Garonne montrent des tendances positives avec une augmentation nette de l'emploi salarié dans l'ESS.

Tendances de l'emploi dans l'ESS et hors ESS selon les départements

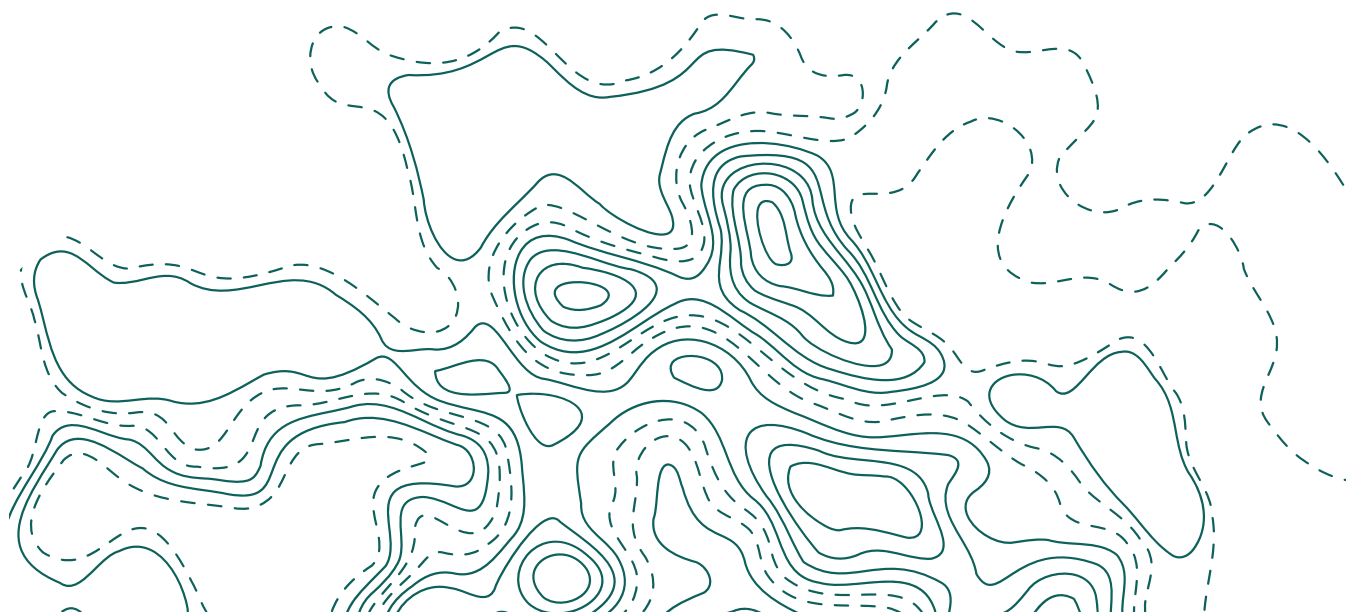
L'observation des évolutions de l'emploi met en évidence des dynamiques contrastées entre l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et le secteur privé hors ESS selon les départements. Dans plusieurs départements, l'ESS se distingue par une croissance plus soutenue : le Gard (+3,5 % contre +0,5 %), l'Hérault (+2,4 % contre -0,1 %) et la Haute-Garonne (+1,8 % contre +0,2 %) illustrent son rôle moteur dans la création d'emplois locaux. Dans les départements ruraux ou intermédiaires (Aude, Aveyron, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne), les évolutions sont positives dans les deux sphères, mais l'ESS conserve souvent un léger avantage.

À l'inverse, certains départements présentent une dynamique plus favorable au privé hors ESS, notamment le Lot et les Hautes-Pyrénées, où l'ESS stagne ou recule légèrement. Enfin, certains départements montrent une tendance moins favorable (Ariège, Gers, Tarn, Lozère), avec un recul ou une stagnation de l'emploi tant dans l'ESS que dans le privé hors ESS.

Dans l'ensemble, ces écarts soulignent la capacité de l'ESS à soutenir l'emploi local, en particulier dans les territoires urbains et périurbains.



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2025 ; effectifs en fin de trimestre



MÉTHODOLOGIE ET GLOSSAIRE

Sources

Les données proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour cette publication livrable nous avons donc traité les données de 2022.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base ACOSS URSSAF. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du premier trimestre 2010 au dernier trimestre 2024. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée.

Cette édition 2025 constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

Périmètre de l'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

Établissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

Emploi, effectifs, postes ou salariés

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication

n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

Secteurs

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

Agriculture, pêche et sylviculture

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

Action sociale

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ».

ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

Activités financières et d'assurance

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite.

Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

Arts et spectacles

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

Commerce

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

Enseignement

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

Hébergement et restauration

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

Industrie

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

Construction

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

Non-classés (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

Santé humaine

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

Services divers

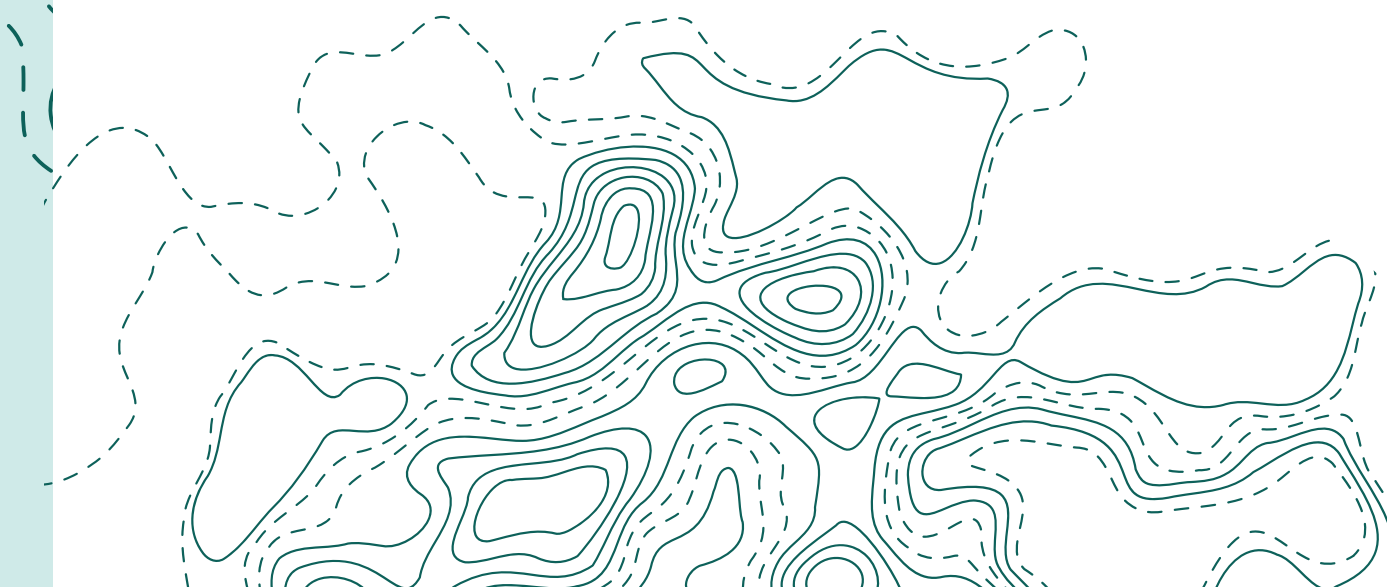
Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

Soutien aux entreprises

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

Sports et loisirs

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.



La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises, notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables ;
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique ;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables ;
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

Notre offre de services

⑥ OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

⑥ ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

⑥ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

⑥ COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

www.cressoccitanie.org



Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie

Siège social : Résidence Monserby - 20 rue Rosette - 31500 Toulouse

Site de Montpellier : 461 Rue de la Métairie de Sayset - 34000 Montpellier

cressoccitanie.org

